



**Le président**

Direction de l'observation prospective de l'emploi,  
des métiers et des compétences

Dossier suivi par : Michel CLOUIN  
Tél : 01 55 27 42 41  
Courriel : [michel.clouin@cnfpt.fr](mailto:michel.clouin@cnfpt.fr)

Nos réf. : MC/FR/2015/41

Vos réf. : FF/OC/2015-24

Paris, le

22 JUL. 2015

Monsieur François FAVARD  
Président du collectif national des  
jeunes urbanistes (CNJU)  
22 rue Joubert  
75009 PARIS

**Objet : Difficultés d'accès des urbanistes à la FPT**

Monsieur le président,

Votre courrier du 20 mars dernier fait état de votre préoccupation quant aux voies de recrutement des urbanistes dans les collectivités locales et plus particulièrement du sentiment d'iniquité lié aux différences d'accès et de traitement des dossiers entre les filières administrative et technique.

Comme vous l'indiquez, afin de clarifier la posture professionnelle des urbanistes, j'ai en 2011 demandé à mes services de diligenter une étude via le cabinet ARISTAT. Cette étude a effectivement permis d'établir d'une part, le caractère pluridisciplinaire de l'exercice professionnel des équipes en charge de ces politiques publiques et, d'autre part, la nécessité de clarifier la situation des agents engagés dans cette discipline.

Je reste très attentif aux conclusions des consultations en cours et à la possibilité de disposer à terme d'une certification professionnelle plus pertinente au regard de l'exercice professionnel des urbanistes.

Pour autant, la logique de distinction du grade et de l'emploi, fait que, si le CNFPT peut examiner et prendre en compte l'évolution de l'exercice professionnel du métier d'urbaniste, y compris dans sa formalisation dans le répertoire des métiers, les aspects de certification renvoient aux missions du Répertoire national des certifications professionnelles, l'évolution des accès au concours relève de l'avis du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, et d'une décision du ministère de l'Intérieur. Le CNFPT mettra bien sûr en œuvre toute évolution statutaire et réglementaire engagée par un dispositif renouvelé de la reconnaissance des diplômes.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous*

François DELUGA  
Maire du Teich